

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

N° 2025-00028

Le soussigné donne avis public qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal **le mardi 2 décembre 2025, à 19h00**, à la salle du conseil située au 245, chemin Picard, à Shefford. Au cours de cette séance, le conseil statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

Nature et effets

La présente demande de dérogation mineure vise à permettre la construction d'un bâtiment accessoire isolé dont la hauteur excède de 1,52 mètre (5 pieds) celle du bâtiment principal de type résidence unifamiliale isolée.

La réglementation en vigueur

Selon le Règlement de zonage no 2016-532 en vigueur, à l'article 6.2.8, La hauteur d'un bâtiment accessoire isolé ne peut excéder la hauteur du bâtiment principal, à l'exception d'un bâtiment agricole ou public.

Identification du site concerné

La propriété visée par la demande de dérogation mineure se situe sur le lot 2 595 829, cadastre du Québec, sise au 16, impasse du Coteau, dans la zone RV-2.

Commentaires

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en se présentant à la séance du conseil municipal qui aura lieu le 2 décembre 2025, à compter de 19h00, au 245 chemin Picard, à Shefford.

Fait à Shefford, le 17 novembre 2025

(signé) _____

James L. Lacroix

Directeur général & greffier-trésorier

245, CHEMIN PICARD
SHEFFORD, QUÉBEC J2M 1J2
TÉLÉPHONE: (450) 539-2258
TÉLÉCOPIEUR: (450) 539-4951